

## LA NORME ET LE LABEL PRODUCTION DE LA NORME ET LOGIQUES D'HYBRIDATION DANS LA FABRIQUE DE LA VILLE DURABLE : LE CAS DES ÉCOQUARTIERS

David Gaillard, Laurent Matthey  
Fondation Braillard Architectes, Genève

### LA RÈGLE OU LE MODÈLE ?

Dans un texte désormais canonique, Françoise Choay (1980) interrogeait les rapports de la règle et du modèle dans l'architecture et l'urbanisme. L'auteur y faisait dialoguer deux textes, le *Traité d'Alberti* et l'*Utopie* de Thomas More, dans lesquels elle identifiait deux façons "opposées et solidaires" de faire la ville. La règle de la pensée d'Alberti lui paraissait être du côté de la sensibilité au contexte, du non reproductible. Le modèle de l'utopie de More lui semblait pour sa part caractéristique d'une abstraction de la matière dont sont faits les lieux et donc reproductible à l'envi.

Se pourrait-il que ce drame inaugural de la pensée architecturale et urbanistique se rejoue sous nos yeux, dans les rapports que les faiseurs de villes et de territoires entretiennent aux normes (techniques) et aux labels (de qualité) ?

C'est cette question que nous souhaitons thématiser dans le cadre de cette contribution. Pour ce faire, nous recourons à un cas, celui des écoquartiers, observé de plusieurs points de vue, mais toujours dans un contexte suisse. Ces points de vue sont de deux types. Le premier est celui de la construction d'outils d'aide à la décision, de labels propres à encadrer la production de quartier écologiques faisant référence. Le second réside dans le rapport qu'entretiennent les architectes, urbanistes, paysagistes et autres "professionnels de la profession" à l'ordre normatif de ces deux dispositifs. Nous mobiliserons un matériau d'enquête recueilli par entretiens semi-directifs selon une méthodologie qui est celle des récits de vie, adaptée ici aux récits de projet urbain. Les informateurs doivent en effet raconter la manière



dont la problématique des écoquartiers s'est imposée à eux ; la façon dont ils s'en sont saisis et enfin l'usage qu'ils font de la notion, dans le quotidien de leur pratique.

L'approche choisie pour la récolte du matériau diffère ainsi du simple entretien semi-directif. Confrontés à des consignes génériques, nos informateurs (n = 15, tous architectes, paysagistes, urbanistes ou lobbyistes dans le domaine de l'environnement) devaient accomplir un effort, à la fois réflexif et critique, de narration visant à expliciter leurs usages des écoquartiers. Cette approche par le "récit de projet" a conduit, dans l'analyse du matériau, à ce que nous nous intéressions tant au dit — ou les "choses dites", le contenu — qu'au dire — ou les façons de dire, le processus d'énonciation, de révélation dans le cours de la parole (Matthey, 2008 : 265s). Autrement dit nous nous sommes intéressés à des "configurations discursives", posant que la manière dont l'objet "écoquartier" se révèle dans un récit qui cherche à s'appropriier la notion tout en la tenant à distance possède autant de sens que ce que nos informateurs en disent *stricto sensu*.

Le choix des écoquartiers comme terrain s'explique parce qu'ils sont généralement posés, dans la littérature francophone, comme des laboratoires, des lieux où penser et tester la ville durable à venir (Schaeffer, Ruegg, Litzistorf-Spina, 2010 ; Souami, 2009 ; Lefèvre, Sabard, 2009 ; Charlot-Valdieu, Outrequin, 2009), que ce soit du point de vue de la gestion des déchets et rejets (Emilianoff, 2007), de la diffusion de comportements écocitoyens, des modalités participatives de production du bâti (ARENE, 2005), de la bonne gestion des mixités ou enfin de leur capacité à contenir l'étalement urbain en offrant une alternative crédible aux aspirations résidentielles périurbaines. Globalement, les écoquartiers paraissent donc être le laboratoire d'un urbanisme vertueux (Tribout, Manola, Castillo, Ardila, Charre, 2008 : 22).

En dépit de toutes ces promesses, il demeure toutefois que de grandes lignes critiques apparaissent. D'aucuns voient dans les écoquartiers la forme douce d'un "nouvel évangile technocratique" (Emelianoff, Theys, 2000), qui tend à s'imposer par l'intermédiaire d'un "kit écoquartier" — comprenant panneaux solaires thermiques et voltaïques, pompes à chaleur, système de récupération de l'eau de pluie ; autant d'"éléments signes" qui viennent témoigner de l'avènement de la voie écotكنولوجique à suivre (Bonard, Felli, Matthey, 2010). D'autres craignent qu'il s'y développe un "nouvel hygiénisme" (Matthey, Walter, 2005). L'écocitoyenneté suppose une "bonne conduite écologique" et

l'intégration des nouveaux arrivants donne parfois lieu à un rite agrégatif où ils sont invités à signer une charte, qui marque leur entrée dans un nouveau mode de vie. Cette "nouvelle doxa" (Cassaigne, 2009) mobiliserait une chimère effrayante, celle d'une qualité totale, monde merveilleux des moments heureux. Enfin, on s'est inquiété de savoir si ces écoquartiers constituaient effectivement les embrayeurs d'un changement de paradigme urbanistique ou s'ils s'inscrivaient dans un inéluctable retour du même, celui d'un modèle répliquable indépendamment du contexte fort proche finalement de l'urbanisme des Trente glorieuses (Bonard, Matthey, 2010).

Les écoquartiers font ainsi tantôt école, tantôt débat. Mais on s'intéresse généralement peu à la normalisation de la fabrique urbaine qu'ils occasionnent. Soit que cette normalisation est considérée comme évidente : il faut des standards de qualité dont la robustesse n'est pas discutable pour produire la ville durable et il convient de les énoncer (l'ouvrage de Valdieu et Outrequin est un modèle du genre). Soit qu'elle est considérée comme si critiquable, qu'on n'envisage même pas de s'y arrêter (le label participant d'un *benchmarking* qu'il serait inélégant de relayer). Pourtant, le rapport que les architectes et les urbanistes entretiennent avec cette normalisation de la fabrique urbaine dit beaucoup des mutations de l'expertise dans les sociétés contemporaines. Et, si Françoise Choay estimait récemment que le modèle l'a désormais emporté sur la règle, nous oserons ici une hypothèse contraire. Dans ce que nous appellerons, en utilisant le langage de Michel de Certeau (1980), la *métis* des faiseurs de villes et de territoires — c'est-à-dire un art de faire avec, de se saisir de la norme — c'est plutôt une pratique sensible à une contextualité qui relève d'une science toute hippocratique des lieux et d'un sens du milieu de l'homme qui est proposé comme mode de résistance à la réplification d'un modèle.

## LE MODÈLE ABSENT

La géographie des écoquartiers, au sens de l'inscription spatiale de leur diffusion, est connue (du Nord au Sud de l'Europe). Elle a donné lieu à des travaux esquissant les grandes lignes d'une généalogie (des écovillages aux écoquartiers en passant les proto-écoquartiers — Boutaud, 2009) et d'une typologie, dont l'articulation à des systèmes d'acteurs typiques reste à faire. On peine toutefois à y déceler une définition univoque de l'écoquartier, ne serait-ce qu'en raison de la controverse qui oppose les partisans d'une

distinction claire entre écoquartier et quartier durable, d'une part, et les adeptes d'un usage extensif et non différencié de chacun de ces deux termes, qu'ils considèrent comme synonymes, d'autre part (Cunha, 2011).

Quelques éléments d'une définition apparaissent néanmoins (Leroy, 2010 ; Charlot-Valdieu, Outrequin, 2009 ; MEEDAT, 2008 ; Bonard, Gaillard, Schaeffer, 2008 ; Emelianoff, 2007 ; ARENE, 2005). Un écoquartier vise à une réduction de l'empreinte écologique du bâti, en limitant les consommations énergétiques, en optimisant la gestion des mobilités, en ménageant la biodiversité ; l'écoquartier aspire aussi à une bonne intégration des mixités sociale, générationnelle et fonctionnelle. Et, dans l'ensemble des discours qui s'essayent à définir ce qu'est un écoquartier, deux axes permettent un classement, selon que l'on considère que l'écoquartier constitue un objet hautement ou faiblement technologisé ; qu'il est le produit d'une initiative citoyenne (*bottom up*) ou résulte d'une opération initiée par des promoteurs ou les pouvoirs publics (*top down*).

Ces deux dimensions conduisent à la construction de grands types d'écoquartiers susceptibles de constituer des modèles distincts, plus ou moins adaptés à des contextes particuliers. Mais cette approche contextuelle se heurte à un écueil. L'urgence écologique, couplée à la diffusion d'une culture qui est celle de la mesure de l'efficacité des actions collectives (*monitoring*), incline en effet à resserrer le modèle autour d'une problématique des indicateurs du développement durable, de la simulation et de l'aide à la décision.

#### CODIFIER ET NORMALISER

Ainsi, pouvoirs publics, société civile, entrepreneurs, professionnels travaillent à dessiner – à défaut d'en donner une définition univoque – les linéaments d'une pratique normalisée, fortement empreinte d'un schème organisationnel et d'une ingénierie qui relèvent des procédures qualité et des normes de gestion de projet.

Dans notre contexte, le champ de cette normalisation s'organise schématiquement autour de deux pôles. Du côté le moins formalisé, on trouve des listes de normes ou d'objectifs produits en fonction d'un projet spécifique (par exemple, les treize principes de la démarche "Métamorphose" développés dans le cadre du projet d'écoquartier de la Plaine du Loup à Lausanne, ou bien encore la Charte écoquartier élaborée par Groupement des coopératives genevoises dans le cadre

du projet des Communaux d'Ambilly) ou les chartes qualités (comme celle développée par les maîtres d'ouvrage du projet MICA à Genève) et autres plans d'action (comme par exemple celui pour une société à 2000 watts). Les normes énergétiques (Minergie ou standards HQE) constituent le niveau le plus contraignant de ce champ, dans la mesure où elles s'imposent comme des règles de construction établies. Entre ces deux pôles se déploie un espace de normalisation qui use de la labellisation et de la simulation pour entrelacer standards environnementaux, qualité des constructions, injonctions sociales, etc.

En ce qui concerne la Suisse, quand on tente de mettre un peu d'ordre dans cet espace interstitiel en identifiant les logiques d'action qui le traversent, deux cas de figure se profilent. Celui d'une normalisation impulsée par des organismes d'État et des professionnels du territoire (par exemple, la démarche SMéO [acronyme de "sol, matériaux, énergie, eau"]), qui aspire à intégrer les savoirs locaux ; celui d'une labellisation impulsée par des structures associatives ou privées (par exemple, le label *One planet living* du WWF), qui procède d'une forme d'acclimatation d'expériences et de "bonnes" pratiques, souvent allogènes.

Mais cette bipartition ne rend pas vraiment compte des processus à l'œuvre. Dès lors, il n'est pas inutile de s'intéresser à la manière dont un standard est institué. D'autant que l'histoire de la norme "faite" diffère sensiblement de celle de la norme "en train de se faire" (par exemple, des partenariats n'apparaissent plus, des emprunts ne sont pas signalés). C'est à l'histoire de la production d'un simulateur et d'un label que nous nous intéresserons dans les deux sections qui suivent.

#### Codification et normalisation par intégration

Soumis à ce nouveau paradigme de l'action publique qu'est le développement (urbain) durable, devant par ailleurs œuvrer à la satisfaction du principe constitutionnel de durabilité des constructions, les Offices fédéraux (notamment l'Office fédéral de l'énergie [OFEN] et l'Office fédéral de l'aménagement du territoire [ARE]) ont, comme d'autres, vu dans les écoquartiers un moyen de réalisation pertinent. Un des axes de la stratégie a alors été de développer un simulateur ("SMéO – Quartier") permettant d'anticiper les "coûts" environnementaux en matière de construction (à l'échelle de l'immeuble d'abord puis du quartier).

Développé à partir de l'outil de la Ville de Lausanne et du Canton de Vaud ("SméO – Fil Rouge pour la construction durable"), "SMéO – Quartier" est un logiciel disponible en ligne ([www.smeo.ch](http://www.smeo.ch)). Il propose une feuille de route qui permet la simulation des conséquences de certains choix. L'outil est "structuré selon la [norme] SIA 112 *Description des phases de projets* [...] et] permet d'aborder les bonnes thématiques au bon moment", pour intégrer de manière optimale les trois pôles de développement durable (environnemental, social, économique).

Mais l'outil présumé d'aide à la décision dépasse cette intention affichée. La simulation des choix de l'utilisateur mobilise en effet une dimension proprement normalisatrice. L'utilisateur est ainsi sensibilisé au cycle de vie de tout projet ("genèse, matérialisation, utilisation, entretien, déconstruction" – document : Philosophie de SMéO) dans une grille très classique ("programmation/planification, concours, avant-projet/projet, appel d'offres/exécution, réception/gestion" – document : Philosophie de SMéO).

De même, l'utilisateur est, pêle-mêle, conduit à se demander si : "le projet est [...] équilibré du point de vue sociodémographique", si "les risques naturels ont [...] été pris en considération", si "une densité raisonnée a [...] été mise en œuvre", si "le concept constructif et les matériaux sollicités ont [...] été définis afin de réduire l'impact environnemental de la construction sur l'ensemble du cycle de vie", si "le projet assure [...] la sécurité, le confort et la santé des occupants" ? (document : Philosophie de SMéO). Les options retenues sont enfin évaluées et reçoivent une notation sous forme d'oracle : "satisfaisant", "incertain", "mauvais", "vété". Des remarques sont également formulées selon qu'on bénéficie d'un bonus ou d'un malus au regard des normes de construction en vigueur.

L'outil constitue ainsi le levier d'une solide "orthopédie", une prothèse propre à consolider le projet qui aurait tendance à négliger la robustesse de certains piliers du développement durable. Et l'on comprend qu'il soit appelé à jouer un rôle de filtre dans les procédures de concours d'urbanisme.

Mais l'outil technique a constitué en fait une véritable plateforme d'intégration de différents savoirs locaux, qui ont été portés pour l'occasion à une autre échelle. Sa construction a ainsi impliqué des Offices fédéraux, des administrations cantonales et communales, un bureau d'architectes et une association active dans le domaine de l'environnement et du développement durable. L'outil a été passé au filtre de divers quartiers suisses – Bâle (Dreispietz),

Zürich (Bullingerquartier), Neuchâtel (Écoparc), Genève (Carré vert) –, puis "retouché" (pour reprendre le terme d'un informateur) au gré de ces divers projets, qui sont bien entendu à des stades de réalisation différents et s'inscrivent dans des contextes cantonaux hétérogènes.

Par ailleurs, ce souci d'intégration ne se manifeste pas seulement dans la production d'un simulateur, mais aussi dans la création d'une structure propre à fédérer les actions, à mutualiser les expériences et à constituer une référence, la *Nachhaltige Quartierentwicklung* (NaQU), à partir de laquelle "SMéO – Quartier" est diffusé (où plutôt doit être diffusé). Si bien que la codification et la normalisation mobilisent ici deux moyens d'intégration : un dispositif technique qui a été travaillé, retouché, alors qu'il était passé à l'épreuve de situations locales, d'une part ; un dispositif institutionnel – la création d'une plateforme dont la mission consiste en "la diffusion de bonnes pratiques" (selon le site internet de la *Nachhaltige Quartierentwicklung*) – d'autre part.

Cette modalité de normalisation et de codification de la fabrique urbaine n'est toutefois pas la seule. D'autres producteurs de modèles travaillent le champ.

#### Codification et normalisation par acclimatation

De fait, l'élaboration, en Suisse, d'un label "écoquartier" susceptible de s'inscrire dans la stratégie globale *One planet living* du WWF est exemplaire de la normalisation opérée par des organisations issues de la société civile, qui consiste principalement à acclimater des expériences des bonnes pratiques en matière de construction durable, du Nord au Sud de l'Europe, de BedZed à Mata de Sesimbra. L'histoire du label du WWF constitue ainsi un exemple de la manière dont s'entrelacent les échelles géographiques dans ce qu'on a coutume d'appeler la circulation des modèles.

Le "Programme d'action *One Planet Living* pour un écoquartier" débute dans les années 2000. Le bureau initiateur se trouve alors à une période charnière. Beaucoup de "très gros dossiers" (pour reprendre les mots d'un informateur) ont été menés à terme, du nucléaire aux organismes génétiquement modifiés en passant par un travail important sur le développement d'indicateurs du développement durable de l'espace alpin. Et puis, il y a ce désir manifesté par ses collaborateurs, d'être toujours "au plus proche du terrain".

C'est alors que survient la "révélation", lors d'une conférence sur les écoquartiers. L'objet cristallise les différents intérêts des collaborateurs du



bureau initiateur. Il permet par ailleurs de travailler à l'articulation d'un dossier national avec un dossier de type *One planet living* – impératif qui figure au cahier des charges des collaborateurs régionaux du WWF. Le bureau genevois va alors s'attacher à convaincre la coordination nationale de la pertinence de l'approche, de l'utilité de l'engagement. Le travail de mobilisation est si bien réalisé que bientôt le label devient un des piliers de la stratégie du WWF.

La coordination nationale enrôlée, c'est un travail de mobilisation des divers acteurs susceptibles d'un intéressement (les différents services municipaux et cantonaux, les élus, les habitants, les entrepreneurs, etc.) qui est accompli, par l'intermédiaire de présentations, de conférences ou d'interactions plus personnalisées (environ quatre cents réunions en trois ans, selon un informateur).

Simultanément, le WWF travaille à métisser la norme. Il s'agit de faire un état des lieux juridique, un recensement de tous les articles de loi concernés par chacun des *items* du programme afin de proportionner au droit suisse les principes d'action développés. Avec cette idée rémanente : il faut produire un standard juste un petit peu supérieur à ce qui existe déjà, en tout cas pas inférieur ; un standard qui s'inspire des processus de normalisation qualité (nommer des principes ; donner des objectifs chiffrés au cas par cas ; identifier des moyens) et colle aux procédures d'accréditation. On travaille alors à solliciter d'autres acteurs encore, dans des écoles d'ingénieurs notamment, qui peuvent apporter des éléments de résolution technique pour atteindre des objectifs chiffrés.

Mais le standard acclimaté (proportionné au droit suisse) et consolidé par enrôlements successifs (organisations faïtières, pouvoirs publics, instituts de recherche, etc.) doit, pour assurer sa diffusion, être *adapté*. Il faut alors convaincre une entreprise générale de BTP d'entrer dans une démarche modèle. Le standard est donc soumis à une nouvelle phase d'acclimatation par l'intermédiaire d'un *intégrateur* (c'est le nom du poste dans le dispositif *One planet living*), qui est chargé d'une adaptation réciproque du label et de la culture d'entreprise.

La normalisation de l'activité du faiseur de villes et de territoires se manifeste ainsi comme un champ complexe où des acteurs impliquent d'autres acteurs, qu'ils mettent en relation à des fins d'intégration ou d'acclimatation.

Les acteurs de la normalisation tendent à s'instituer en "acteur-réseau" (Star, Griesemer, 1989), au sens où ils mobilisent tant des individus que des collectifs, des dispositifs techniques que des discours. Mais l'intéressant en l'occurrence est qu'on a affaire non pas à un acteur-réseau mais à *des* acteurs-réseaux, qui produisent des *définitions* parfois différentes du problème (dans nos exemples, une aide à la décision multicritère *ex ante* versus un label qui introduit des procédures de suivi).

Mais ces acteurs-réseaux convergent dans la *construction* du problème, de sorte que l'on observe des enrôlements croisés et des déceptions/défections (par exemple, un organisme public est suspecté d'avoir fait un copier-coller de la procédure développée par une association, tout en supprimant l'idée d'objectifs chiffrés) qui peuvent laisser croire à un champ conflictuel et concurrentiel. Or, l'entrecroisement des logiques d'action de ces acteurs, tout en créant le problème, produit les conditions-cadres de sa "réalisation".

Il importe en effet de voir que le travail de régulation, de normalisation au sens entendu par les ingénieurs (à savoir de procédures qualité), correspond à un travail de régulation, de normalisation au sens entendu par les sociologues : une intériorisation de la contrainte, qui devient alors naturelle, donc appropriée. Il serait en effet réducteur de considérer que cette normalisation et cette codification attestent de la diffusion d'un modèle urbain. À la norme produite correspond une norme consommée, c'est-à-dire détournée par d'autres acteurs que ceux qui ont été principalement considérés jusqu'ici. C'est cette consommation qu'il convient à présent de considérer.

#### LA MÈTIS DES FAISEURS DE VILLE

À l'idée de règles externes aux individus, de standards, d'objectifs *ex ante*, les praticiens du territoire substituent – dans leurs dits et dire – un autre ethos, qui est celui de la norme. Les principes de la ville durable semblent être incorporés, métabolisés même. Et, à présent que la règle s'est faite norme, on assiste à un jeu qui est celui du rapport de la stratégie et de la tactique (au sens de M. de Certeau, 1980). La stratégie consistant en la diffusion d'un discours total, celui de la ville telle qu'il convient de la produire pour être durable ; la tactique relevant de l'usage, de la consommation du modèle par les faiseurs de villes.

Les phases d'énonciation de l'objet "écoquartier" sont ici révélatrices. Schématiquement, il se révèle en trois temps dans les récits de projet

de nos informateurs : celui de la relativisation méfiante, celui d'un art de faire, et celui de l'opérationnalité d'une pratique soucieuse d'un contexte.

Ce sont ces phases qu'il s'agit à présent d'exemplifier pour comprendre ce qui se joue entre les faiseurs de villes et de territoires et la codification-normalisation de leur pratique, dans un mouvement qui ressortit à une stratégie de desserrement par hybridation : faire avec, en bricolant des réponses contextuelles qui laissent ouverte la capacité à faire parler le site de l'intervention.

### Une façon de faire toute naturelle

La hantise du modèle imprime les discours des professionnels qui ont à composer avec. On craint qu'un label vienne figer la capacité de dialogue avec le lieu du projet, qu'il ne constitue que le simple support de la seule cause des associations qui le portent. Et on met en évidence que la démarche est peut-être décorative et qu'elle n'est pas si nécessaire à l'architecte ou à l'urbaniste dans la mesure où tous deux disposent d'un stock d'outils pour répondre aux diverses métamorphoses de la question urbaine :

*"Ma crainte actuelle dans cette dénomination de l'écoquartier, elle est qu'on en fasse un élément en soi, typologique, qui a reçu maintenant cette labellisation et qu'en fait... Le risque d'être déconnecté du contexte. Et je trouve que les écologistes, souvent, font un usage abusif de ça. Parce qu'il semble qu'au moment où on a mis le labe... le mot écoquartier, on a sauvé l'essentiel dans le mode de développement ou dans le type de développement. Mais quand on regarde tout le travail théorique et de recherche qu'a fait Léonardo Benevolo sur l'histoire des villes et de l'histoire contemporaine de l'architecture des villes et de l'urbanisme, on se rend bien compte que ces préoccupations, elles datent pas d'hier, quoi. [...] Ce qu'il y a de fantastique c'est qu'on se rend compte qu'on a un patrimoine de connaissances et de réponses techniques absolument ahurissant, dans l'histoire même, où on pourrait puiser et qu'on pourrait revisiter."* (un architecte).

Que la lecture de l'histoire de la discipline s'accomplisse par l'entremise des questions environnementales manifeste que le développement urbain durable fait désormais fonction de norme. On s'y réfère sans y penser, on cherche à inscrire sa pratique comme naturellement conforme.

Cette reproblématisation des écoquartiers à partir de l'histoire de l'architecture et de l'urbanisme est indicative d'un processus de réappropriation assez répandu. On retrouve ce schème argumentatif – qui consiste à faire de l'écoquartier un élément finalement pas si neuf (dans la mesure où il est un analogue de la conduite de projet) –, dans des propositions qui comparent l'écoquartier à une forme de mise en récit. Une mise en récit fortement performative, mais finalement peu novatrice, puisqu'il faut y voir un *"projet urbain participatif avec des objectifs environnementaux et un souci de la performance énergétique"*, *"un processus orienté par les fins, les solutions restant ouvertes"* (une urbaniste).

La hantise du modèle paraît donc donner lieu à un travail discursif qui consiste en une relativisation. Plus qu'un modèle, l'écoquartier est, pour nos interlocuteurs, une intrigue, une manière d'écrire un projet urbain qui doit savoir ménager un suspense, laisser une place à des rebondissements ; qui doit permettre l'adaptation aux contingences d'un monde caractérisé par ce que Paul Veyne appelait la *"causalité sublunaire"* (Veyne, 1996) ; qui doit être apte, enfin, à mobiliser des adjuvants pour faire avancer son histoire.

Cette relativisation crée un interstice et autorise le développement d'un contre-modèle – dans une tension qui n'est pas loin de rappeler les rapports de l'orthodoxie et de l'hétérodoxie. L'intéressant ici est bien sûr que nos informateurs comptent parmi les acteurs les plus impliqués dans la production d'écoquartiers en terrains genevois. Ce contre-modèle mobilise deux axes, celui d'un art de tirer parti et celui de la nécessité de maintenir des objets incertains pour maximiser les potentialités du contexte.

### Un art de "faire avec"

Ainsi, la phase de relativisation ouvre sur une phase de "naturalisation" qui indique une intériorisation de la contrainte et un art de faire avec, marquant par là que le consommateur de normes est aussi créateur.

En témoigne le fait que la méfiance par rapport à un processus figé donne parfois lieu à des innovations qui tiennent d'une certaine hybridation. Le récit, fait par un informateur, de la rédaction de la Charte qualité des Communaux d'Ambilly de Genève constitue ici un bon exemple. Élaborée à la demande du mandataire du Plan directeur de quartier, elle enregistre la volonté des professionnels de la ville et du territoire impliqués *"d'avoir une réflexion de*

*type quartier durable, tout de suite, assez rapidement*" (un architecte). Fruit d'un travail à plusieurs mains, mêlant des acteurs de la société civile, des politiques, des architectes, des urbanistes, le document final reprend des éléments des labels d'écoquartiers, mais les adapte au contexte et laisse surtout la réponse spatiale ouverte.

On a bien ici affaire à une pratique qui relève de ces ruses productrices d'interstices dans la pensée de Michel de Certeau. C'est en se coulant dans la langue du modèle (celle du discours total du développement durable) que les faiseurs de villes et de territoires confessent pouvoir répondre de manière qui leur est propre à la question urbaine telle qu'elle leur paraît se poser aujourd'hui. Il est important de garder à l'esprit cette consommation rusée, cette *mêtis*, quand on croit voir dans la diffusion des projets d'écoquartiers un simple effet de marketing. Le recours incantatoire au lexème est aussi un moyen paradoxal de faire autre chose que ce qu'on prétend faire.

#### La capacité d'ancrage des objets flous

Ainsi, la relativisation de l'objet "écoquartier" dans leurs dits et dire permet aux faiseurs de villes et de territoires de se saisir du modèle pour l'orienter vers un art renouvelé de la composition. Mais ce tour tient autant de la tactique des consommateurs de la norme que de la "nature" de l'objet, à savoir la plasticité de sa définition (*cf. supra*). Le caractère trouble du modèle apparaît comme le gage de son fonctionnement pratique. Le flou permet en effet à l'écoquartier de s'instituer en espace liminal, en écotone. L'écoquartier, plus qu'un modèle, plus qu'une caisse à outils, constitue ainsi un "objet-frontière" (Star, Griesemer, 1989), un espace qui facilite la rencontre de mondes sociaux différents :

*"Tout ça pour dire que je trouve que cet exercice de concours, de MEP qu'on a mené [manifestait] une autre manière de conduire le projet. Le fait de faire un collège ou un jury, je sais pas comment l'appeler, qui travaille ensemble, dans lequel il y a une bonne dynamique, c'est un rôle hyper important pour entraîner la commune ou d'autres partenaires, y compris le représentant des propriétaires de villas, en démontrant que par le projet – par ce que Chemetov appelle la conversation, au fond – on arrive à faire des trucs incroyables du point de vue de la confiance, du partage de la connaissance des uns et des autres de la dynamique."* (un architecte).

L'écoquartier est un objet intersubjectif qui permet un ajustement des positions réciproques en réfléchissant de concert à certaines grandes questions (question climatique, question énergétique, question sociale, question de la finitude du système terre). L'écoquartier n'est-il donc qu'un "script" au sens de Madeleine Akrich (1990), à savoir "un scénario [...] définissant un espace, des rôles, et des règles d'interaction entre les différents acteurs (humains et non-humains) qui viendront incarner ces rôles" (Akrich, 1990, p. 3) ? C'est en tout cas ce qu'inclinent à penser les façons de dire et de faire de nos informateurs.

Dans les discours des faiseurs de villes et de territoires, l'écoquartier est d'abord relativisé. Il n'est pas un modèle. Il ne peut pas être un élément typologique en soi. Il n'est qu'une autre façon de faire du projet. Dans un deuxième temps, il est réapproprié, détourné – *la démarche n'est peut être pas si neuve, cela fait longtemps que nous architectes, urbanistes, aménagistes travaillons des questions analogues, que nous thématisons la durabilité de l'habiter* – puis, troisième temps, recomposé, par exemple dans la production de grilles critériées, qui laissent "la réponse spatiale" ouverte.

Or, ce qui interpelle dans ce mouvement discursif, c'est la capacité des écoquartiers à produire, à l'insu des faiseurs de ville et de territoire, des réponses qui, *in fine*, convergent vers les principes du développement durable. Ils induisent un agencement, qui conduit à ce qu'on peut faire de l'écoquartier sans le savoir ou sans le dire, dans une évidence que seuls savent imposer les objets flous. Or, c'est précisément dans cette qualité d'objet flou que semblent résider la capacité d'ancrage, d'adaptation au contexte, des écoquartiers.

#### UN USAGE SENSIBLE DE LA RÈGLE

Ainsi donc, le terrain des écoquartiers constitue un analyseur de la codification et de la normalisation de l'activité des faiseurs de villes et de territoires. Cette activité de normalisation implique tant des individus qui ont eu, un jour, la révélation d'un urbanisme durable, que des organismes publics, des associations, des professionnels de l'architecture et de l'urbanisme ou bien encore des entrepreneurs et des promoteurs. Elle mobilise également des régimes discursifs (ici : la rhétorique des bonnes pratiques), une pédagogie de l'exemple (ici : les incontournables pèlerinages

sur les sites modèles), des systèmes techniques (ici : l'application *open source* disponible en ligne) et des systèmes socio-techniques (ici : les savoirs gestionnaires d'organisation du logiciel).

Mais cette normalisation ne tend pas à faire modèle pour autant. Si l'on peut lire dans les processus de normalisation et de codification, par intégration ou acclimatation, une propension à vouloir produire de la ville à partir de recettes, les faiseurs de ville et de territoire recourent à une tactique de désenclavement relativement efficace, qui consiste à hybrider les modèles, à entrelacer les codes de l'écoquartier avec les formes standards de la conduite de projet. L'objectif consistant à faire de l'écoquartier non pas un modèle mais l'équivalent d'une grille de lecture multicritère ouverte qui ne contraint pas "la réponse spatiale".

L'intéressant dans cette ruse du faiseur de villes et de territoires est qu'elle atteste, en fin de compte, de la métabolisation des grands principes d'un urbanisme durable. Un urbanisme qui est avant tout un art ancré dans une valorisation des caractéristiques de chaque territoire, dans un positionnement qui part du local (Magnaghi, 2003 ; Emelianoff, 2004a), de ce qui fait son épaisseur (morphologique, sémiotique et symbolique), de ce qui différencie l'"ici" du "là-bas". Et, en fin de compte, dans cette forme d'expertise sensible au sens des lieux, c'est une figure hippocratique de la fabrique urbaine qui émerge, et aspire à faire raisonner le milieu de l'intervention (Labussière, 2009) pour éviter les pièges du diagnostic universel.

Dans le rapport des faiseurs de villes aux écoquartiers se dessine ainsi quelque chose qui ne relève ni de la règle, ni du modèle, mais de la norme. En effet, la norme se distingue de la règle en ce que l'on s'y réfère sans y penser, de manière "naturelle". En comparaison, la règle et le modèle gardent cette extériorité qui en fait une contrainte ou une référence. Nos informateurs tendent naturellement à faire la "ville durable" même s'ils se méfient parfois du terme "écoquartier" pris dans une acception trop littérale. Pour le dire autrement, l'écoquartier apparaît dans le quotidien de la fabrique urbaine comme un moyen d'intériorisation des principes de la ville durable. Dans ce processus d'intériorisation, le modèle est métabolisé, c'est-à-dire approprié et transformé. C'est alors seulement qu'un jeu avec la règle (ou un usage rusé de la règle) devient possible. Finalement, la norme permet d'introduire un troisième terme (le tiers absent ?) dans le jeu,

pensé par F. Choay, de la règle et du modèle. Ce troisième terme ouvre à une meilleure compréhension de la *circulation* des modèles, à savoir la manière dont ils se diffusent et s'adaptent à des circonstances locales.

## BIBLIOGRAPHIE

**AKRICH, M., (1990)**

"De la sociologie des techniques à une sociologie des usages : l'impossible intégration du magnétoscope dans les réseaux câbles de première génération" in *Techniques et Culture* n°16, p. 83-110.

**ARENE, (2005)**

*Quartiers durables. Guide d'expériences européennes, Ile-de-France.*

**BOUTAUD, B., (2009)**

"Quartier durable ou écoquartier ?", in *Cybergeo. Revue européenne de géographie*, [en ligne] <<http://cybergeo.revues.org/22583>> (consulté le 01.02.2010)

**BONARD, Y., MATTHEY, L. (2010)**

"Les éco-quartiers : laboratoires de la ville durable. Changement de paradigme ou éternel retour du même ?" in *Cybergeo. Revue européenne de géographie*, [en ligne] <<http://cybergeo.revues.org/23202>> (consulté le 01.02.2010)

**BONARD, Y., FELLI, R., MATTHEY, L., (2010)**

"Les écoquartiers contre la ville productiviste" in *Sarkophage* n° 18, p. 14.

**BONARD, Y., GAILLARD, D., SCHAEFFER, V., (2008)**

"Genève/Lausanne. Enjeux sociaux et quartiers durables", in *Urbanisme* n° 363, p. 56-60.

**CASSAIGNE, B., (2009)**

"La ville durable", in *Projet* n° 313, p. 78-83.

**CERTEAU, M. DE, (1980)**

*L'invention du quotidien*, Paris, UGE.

**CHARLOT-VALDIEU, C.,**

**OUTREQUIN, P., (2009)**  
*L'urbanisme durable. Concevoir un écoquartier*, Paris, Le Moniteur.

**CHOAY, F., (1980)**

*La règle et le modèle. Sur la théorie de l'architecture et de l'urbanisme*, Paris, Seuil.

**CUNHA, A. DA, (2011)**

"Les écoquartiers, un laboratoire pour la ville durable : entre modernisations écologiques et justice urbaine", in *Espaces et sociétés*, n° 144-145, p. 193 à 200.

**EMELIANOFF, C., (2007)**

"Les quartiers durables en Europe. Un tournant urbanistique ?", in *Urbia. Les cahiers du développement durable* n°4, p. 11-30.

**EMELIANOFF, C., THEYS, J., (2000)**

"Les contradictions de la ville durable", in Theys J. (dir.), *Développement durable, ville et territoire*, Paris, MELT-DRAST, p. 53-63.

**LABUSSIÈRE, D., (2009)**

"Éléments pour une symptomatologie des ambiances urbaines. L'exemple de Venise, à la lumière de Ruskin et de Proust", in *Articulo. Revue de sciences humaines HS 2*, [en ligne] <<http://articulo.revues.org/1153>> (consulté le 01.02.2010)

**LEFÈVRE, P., SABARD, M., (2009)**

*Les écoquartiers. L'avenir de la ville durable*, Rennes, Apogée.

**LEMONIER, M., (2008)**

"Éco-quartiers. Les pionniers font école", in *Diagonal* n° 178, p. 41-42.



**LERDY, A., (2010)**  
 “Écoquartiers, topos d’une écopolitique?”, in *La Revue internationale des livres et des idées*, [en ligne]  
 <<http://www.revuedeslivres.net/articles.php?idArt=490>>  
 (consulté le 01.02.2010).

**MATTHEY, L., (2008)**  
*Le quotidien des systèmes territoriaux : lecture d’une pratique habitante. Généalogie et description herméneutique des modalités de l’habiter en environnement urbain.* Berne, Peter Lang.

**MATTHEY, L., WALTHER, O., (2005)**  
 “Un *Nouvel hygiénisme*? Le bruit, l’odeur et l’émergence d’une *new middle class*”, in *Articulo. Revue de sciences humaines* n° 1, [en ligne]  
 <<http://articulo.revues.org/931>> (consulté le 01.02.2010).

**MEEDAT, (2008)**  
 “Écoquartiers, projets remarqués. Leicester”, n° 131, [en ligne]  
 <<http://www.ecoquartiers.developpement-durable.gouv.fr>> (consulté le 01.02.2010).

**SCHAEFFER, V., RUEGG, J., LITZISTORF-SPINA, N., (2010)**  
 “Quartiers durables en Europe. Enjeux sociaux et processuels”, in *Urbanisme* n° 371, p. 27-32.

**STAR, S. L., GRIESEMER J., (1989)**  
 “Institutionnal ecology, translations and boundary objects: amateurs and professionals on Berkeley’s museum of vertebrate zoologie”, in *Social studies of science* n° 19(3), p. 387-420.

**SQUAMI, T., (2009)**  
*Éco-quartiers, secrets de fabrication. Analyse critique d’exemples européens*, Paris, les Carnets de l’info.

**TRIBOUT, S., MANOLA, T., CASTILLO, Y., ARDILA, A., CHARRE, S., (2008)**  
 “Quartiers durables en Europe : entre génie de l’environnement et développement urbain durable”, Colloque *Les défis du développement durable. Une réflexion croisée entre Brésil et France*, Sao Paulo, SENAC – IUP.

**VEYNE, P., (1971 [1996])**  
*Comment on écrit l’histoire*, Paris, Seuil.

